

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 215 Mettre en oeuvre le projet de soins chez un client			
Code	PAIR2B15	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	558 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Ysabel BIERNAUX (ysabel.biernaux@helha.be) Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be)</p> <p>HELHa Jolimont Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be)</p> <p>HELHa Tournai - Salines Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Yannick GIARRIZZO (yannick.giarrizzo@helha.be) Lucrèce KESTELYN (lucrece.kestelyn@helha.be) Charlotte DE KEUKELEIRE (charlotte.de.keukeleire@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Catherine BARBEZ (catherine.barbez@helha.be) Delphine BINET (delphine.binet@helha.be) Marie-Madeleine DEWAELE (marie-madeleine.dewaele@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Nathalie WOJTKOWICZ (nathalie.wojtkowicz@helha.be) Samuel DEWAELE (samuel.dewaele@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Marie-Pierre HENNO (marie-pierre.henno@helha.be) Marie-Line DERONNE (marie-line.deronne@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be) Sylvie CALLENS (sylvie.callens@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Paul-Henri MENET (paul-henri.menet@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	190		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE représente l'enseignement clinique de l'étudiant BIRSG Bloc 2 de l'ensemble de l'année académique. Elle reprend les notes attribuées aux 6 compétences lors des stages. Au regard de la validation des autres UE du Bloc 1 et Bloc 2, la validation de cette UE permettra à l'étudiant d'accéder aux stages du Bloc 3.

Cette UE 215 est en lien avec l'ensemble des autres UE du programme de cours de l'étudiant BIRSG Bloc2.

Cette UE est un pré requis aux UE 312 : Prestations techniques et administration des traitements et UE 313 : Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
 - C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
 - C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
 - C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
 - C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
 - C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
 - C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
 - C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
 - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

- 2.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues.
- 2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires.
- 2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues.
- 2.C3.1. Illustrer oralement ou par écrit des indicateurs de processus et/ou de résultats présents dans une situation de soins rencontrée.
- 2.C3.2. Se coordonner avec les autres professionnels dans des contextes diversifiés.
- 2.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques.
- 2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales.
- 2.C5.1. Interagir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage.
- 2.C6.1. Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR1B13, PAIR1B14

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B15A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	458 h / 19 C
+ HELHa Gilly		
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	100 h / 0 C
+ HELHa Jolimont		
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	100 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 190 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B15A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	190
+ HELHa Gilly		
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	0
+ HELHa Jolimont		
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
 Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles			
Code	5_PAIR2B15A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	458 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be)		
Coefficient de pondération	190		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

2.C1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

2.C2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

2.C2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

Compétence 3 Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

2.C3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.

2.C3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

Compétence 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

2.C4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

2.C4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 5 Assurer la communication professionnelle

2.C5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

2.C5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

Compétence 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

2.C6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

2.C6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Stages et AIP enseignement clinique

Démarches d'apprentissage

L'évaluation est continue durant l'année académique et comporte des évaluations formatives et certificatives. Les Maîtres de Formation Pratique évaluent ponctuellement l'étudiant en cours de stage le développement des 6 compétences (référentiel BIRSG de bloc 2).

Dispositifs d'aide à la réussite

SAR

Accès aux salles de techniques afin de pouvoir réviser et s'entraîner au niveau pratique.

ECOS formatives avant le premier stage.

EG formative au premier stage d'hospitalisation à la première supervision + démarche réflexive associée

Sources et références

cf. ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Carnet de route cf. ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue sur les différents terrains de stage.

Les modalités d'évaluation spécifiques se trouvent dans le document « complément à la fiche ECTS » disponible sur ConnectED - UE 215.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100	Stg	100
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 190

Dispositions complémentaires

En cas d'un seul stage non presté durant l'année académique pour motif légitime, celui-ci sera reprogrammé en fin de Q2 et délibéré en Q3.

Une C4 (projet de soin) non présentée lors d'un stage Q1-Q2, sera reprogrammée en Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail personnel d'intégration des compétences			
Code	5_PAIR2B15B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	100 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail d'intégration des compétences se fait durant les activités d'enseignement clinique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).